

37^e assemblée générale de l'AVECO 2023

CO Derborence, Conthey, 2023

Procès-verbal

1^e partie

1. Le Président de l'AVECO Stéphane Darbellay ouvre la séance en saluant tous les membres présents. La première partie de l'assemblée ne réunit que les membres AVECO. Les invités interviendront dans la deuxième partie de l'assemblée.
Une minute de silence est demandée pour les collègues décédés durant l'année et pour les victimes des conflits dans le monde.
Le Président présente ensuite les membres du comité : Françoise Métrailler du CO de Troistorrents, Noriane Baruchet du CO d'Ayent, Larissa Léger-Vaudroz du CO Les Liddes à Sierre, Xavier Frossard du CO d'Octodure, et lui-même, Stéphane Darbellay du CO Derborence. Julie Cacheiro est excusée.
Il les remercie de leur soutien et de leur travail durant l'année écoulée.
Larissa fait circuler une liste des présences que doivent signer les quelque cent membres présents.
Sont nommés scrutateurs Sandro Liaci et Edouard Carron.
La séance est enregistrée afin de faciliter la rédaction du PV et de protéger les membres qui prennent la parole.
2. L'ordre du jour est approuvé tel quel.
3. Rapport du Président

Après la période Covid, tous les groupes de travail ont été relancés. Le comité AVECO a travaillé sur 5 axes : avec l'Etat (environ 10 groupes de travail), la HEP (2 commissions), la FMEP (comité fédératif et comité directeur), le SER, l'aide et le conseil apportés aux membres AVECO

Groupe de travail sur la LCO (modification de la loi sur le CO) : il a notamment été question de la modification de la grille horaire pour permettre l'introduction de l'informatique en 10CO. Le dossier sur la gestion des élèves difficiles figure aussi à l'ordre du jour de ce groupe de travail.

GPiEdNum : groupe de travail lié à la formation des enseignants (F1) au numérique qui débutera en automne 2024.

A propos du numérique, Stéphane Darbellay précise que le comité n'est pas resté les bras croisés face aux multiples pannes de l'environnement numérique de travail. Monsieur Lonfat, Chef du Service de l'enseignement, reviendra sur ce point lors de son allocution.

Un groupe de travail nommé « administration du temps de travail » et un groupe lié au cahier des charges des enseignants ont été initiés. La FMEP a eu droit à trois représentants dans chacun de ces groupes. Le Secondaire 1 y est bien sûr représenté. Le groupe travaillant sur le temps de travail aimerait avancer l'année administrative au 1^{er} août (1^{er} septembre actuellement), car l'enseignant qui débute sa carrière n'est pas payé pour son 1^{er} mois d'août. D'autre part, l'enseignant qui prend une semaine de congé (pour la chasse, par exemple) ne touche pas 1/38 de son salaire annuel. Il est donc demandé que le salaire soit réparti sur 52 semaines et non plus sur 38.

Un enseignant demande si l'enseignement spécialisé est représenté dans ces deux groupes de travail. Xavier Frossard répond que ce n'est pas le cas pour le moment. Mais l'enseignement spécialisé sera consulté via l'AMES le moment venu.

Ces deux groupes de travail devraient rendre un rapport intermédiaire fin avril. Sur certains points, les aspects juridiques retardent l'avancée des travaux.

Groupe de travail sur l'évaluation : l'évaluation dans son ensemble sera revue.

Stéphane Darbellay précise que si l'AVECO est représentée dans ces groupes et peut faire part de ses revendications, les décisions finales se prennent à la majorité et sont soumises également à l'acceptation du Chef de Service, du Chef de Département.

L'AVECO collabore en outre régulièrement avec la CODICOVAR, la SPVAL et l'AVPES (secondaire II) sur toutes les questions les concernant.

Principaux résultats obtenus :

Renchérissement de 2,8% grâce au travail de la FMEP, suppression de la classe d'attente (moins 5% du salaire la 1^e année), billets de train à 15 francs pour les élèves, retrait du capital de la retraite jusqu'à 50%, 250 francs par année pour le matériel informatique, projet des ERVE (enseignants ressource pour le vivre ensemble), baisse des effectifs des élèves de niveau 2, augmentation du nombre des heures de soutien, etc.

Le Président ajoute à la fin de son rapport du comité qu'il reste encore de nombreuses questions à traiter : le cahier des charges, la revalorisation de la profession, la santé des enseignants qui préoccupe toutes les associations, etc.

4. **Françoise Métrailler** livre à son tour le rapport de la commission EF. Le concours Top Chef a intéressé 123 élèves de 18 cycles d'orientation. 10 élèves ont participé à la finale cantonale en juin 2022. Elle remercie le comité EF qui a beaucoup œuvré au succès de ce concours, les membres du jury et les soutiens financiers. Stéphane Darbellay félicite les élèves ayant concouru, Françoise Métrailler et le comité EF, avant de passer la parole à José Teixeira.
5. **José Teixeira** se charge du rapport de la commission des mathématiques. La 23^e édition du concours de mathématiques a eu lieu en avril 2022 avec la participation de 47 classes (33 de niveaux 1, 14 de niveaux 2). La nouvelle formule (une version pour les niv. 1 et une version pour les niv. 2) a plu et sera reconduite. Le 24^e espace math. est en route et de nombreux élèves se sont déjà inscrits. La 25^e édition verra une finale sous forme d'escape room pour départager les trois classes qualifiées dans la catégorie niv. 1 et dans la catégorie niv. 2. José Teixeira remercie le comité AVECO de son soutien.
6. **Rapport du caissier.** Xavier Frossard est le nouveau caissier, mais c'est Stéphane Darbellay qui se charge du rapport, puisqu'il s'est occupé de la caisse durant pratiquement toute l'année.

Total des charges : 217'680.70

Total des produits : 199'584.00

Résultat de l'exercice : - 18'096.70

Crédit au 1^{er} janvier : 271'743.95

Fortune au 31.12.2022 : 305'570.15

7. **Rapport des vérificateurs :** Gilles Saillen donne lecture du rapport des vérificateurs qui atteste de la bonne tenue des comptes et invite l'assemblée à accepter les comptes. Les comptes et le rapport des vérificateurs sont acceptés (1 abstention, aucune opposition).
8. Larissa et Julie ont décidé de quitter le comité. Larissa est entrée au comité en 2017, elle a été membre et secrétaire. Xavier la remercie pour son travail et lui souhaite une bonne continuation. Le comité remerciera Julie ultérieurement.

Stéphane Darbellay souhaite la bienvenue à Samuel Métrailler du CO d'Ayent qui vient compléter les rangs du comité AVECO. L'assemblée entérine cette nomination par acclamation.

L'assemblée valide le comité 2023-24 et reconduit les vérificateurs des comptes par acclamation.

Composition du comité 2023-24 :

Stéphane Darbellay, président
Xavier Frossard, vice-président et caissier
Françoise Métrailler
Noriane Baruchet
Samuel Métrailler

9. Xavier Frossard présente le budget 2023 : charges et produits quasi identiques à ceux de 2022, mais un bilan qui pointe à - 29'000 francs.
L'assemblée accepte le budget (1 abstention, aucune opposition).

Xavier Frossard expose les solutions envisagées par le comité pour remédier à cette paupérisation des comptes de l'association. A ce rythme, les réserves financières seront en effet épuisées en 9-10 ans.

- Baisser le nombre d'heures de décharge du comité (14 actuellement). Mais on ne trouvera plus personne pour faire le travail conséquent demandé. Le remède est pire que la maladie.
- Abandonner les commissions (18'000 francs). C'est une option dommageable pour les élèves en particulier (concours Top Chef, concours de math.).
- Quitter le SER : ça nous isolerait, ça nous couperait de certains combats menés à l'échelon romand ou national.
- Fusionner avec la SPVAL : pas sûr que le Secondaire 1 pourrait alors défendre aussi efficacement ses propres revendications.
- Créer une 13^e cotisation. C'est possible, mais il y a déjà le prélèvement pour le journal Résonances en décembre, en sus de la 12^e cotisation.
- Augmenter la cotisation : la moins mauvaise solution aux yeux du comité. Elle n'a pas évolué depuis au moins 35 ans, alors que tout augmente depuis des années.

Questions, remarques :

Combien de membres compte l'AVECO ? 698 membres (en baisse depuis la fin de l'affiliation automatique, malgré les efforts déployés pour faire entrer de nouveaux membres dans l'association).

Danièle Clivaz (CO Grône) trouve injuste la position des enseignants qui ne s'affilient pas à l'AVECO et profitent de tous les avantages obtenus et fournis par l'association. Elle propose de rediscuter avec l'Etat de la possibilité de réintroduire l'affiliation automatique (comme c'est le cas pour le magazine Résonances) et propose de demander l'aide financière de l'Etat pour le travail réalisé par les commissions (nous travaillons pour l'Etat au travers de ces commissions). L'assemblée et le comité approuvent ce point de vue.

Pourquoi ne pas faire comme pour le don d'organes ? Affiliation automatique sauf si on demande de ne pas être membre.

Sur les 30 francs versés chaque mois, combien pour Résonances ? Un seul prélèvement, en décembre, 30 francs, en plus des 30 francs de cotisation prélevés chaque mois.
Et combien pour L'Educateur ? C'est compris dans la cotisation au SER.

On pourrait profiter de la présence du Chef du Service de l'enseignement et du Chef de Département au sein du jury de Top Chef pour leur demander une aide financière pour le travail effectué par les diverses commissions de l'AVECO.

Peut-on adapter le montant de la cotisation au montant du salaire (montant de base + pourcentage du salaire annuel, par exemple) ? Oui, selon Stéphane Darbellay, mais ça demande un gros travail comptable.

Stéphane Darbellay propose aux membres de faire parvenir au comité toute nouvelle idée visant à endiguer les pertes financières de l'AVECO.

A titre indicatif, Stéphane Darbellay demande qui dans la salle accepterait une augmentation de 5 francs sur la cotisation AVECO. 15 abstentions, 10 oppositions.

10. Divers

Les heures de soutien non permanent n'apparaissent pas dans l'état nominatif des enseignants. Actuellement aucune Direction d'école ne peut dire à un.e enseignant.e qu'il va lui donner des heures de soutien non permanent.

Rôle des inspecteurs souvent perçu comme peu bienveillant de la part des enseignants : Stéphane en a parlé au Service de l'enseignement.

Un enseignant du CO Leytron (Ludovic) relève un souci avec des élèves allophones. Ceux-ci passent deux années sans notes et vivent une grosse démotivation. Que peut-on faire pour améliorer cette situation ?

Stéphane Darbellay précise que tous les documents du dossier d'évaluation feront l'objet de discussions, de remaniements au sein du groupe de travail sur l'évaluation.

Stéphane remercie toutes les personnes œuvrant au sein des commissions et invite les personnes intéressées à faire partie d'une commission à prendre contact avec le comité.

Un enseignant demande des précisions sur l'ajout de la période d'informatique en 10CO. Le Président répond qu'une heure d'informatique remplacera une heure de sciences en 10CO. En 11CO, la discipline accentuée laissera place à l'heure de sciences enlevée en 10CO.

Une enseignante demande s'il est prévu, dans la formation au numérique, des dispositions transitoires pour les futurs retraités ? Le Président répond par l'affirmative, mais sans pouvoir donner des précisions.

Un enseignant demande si le programme de sciences sera modifié en 10 et 11CO. Le Président répond par l'affirmative.

Stéphane Darbellay remercie les membres AVECO de leur participation et leur donne rendez-vous pour la 2^e partie de l'assemblée après une courte pause.

2^e partie

Stéphane Darbellay souhaite la bienvenue au CO Derborence à toutes les personnes invitées.

Il excuse l'absence de MM. Christophe Darbellay, Chef de Département, Florentin Bonvin, Président de la CODICOVAR, Sébastien Vassali, inspecteur, Pascal Knubel, inspecteur, Thierry Evéquo, inspecteur.

Le Président de Conthey Christophe Germanier étant retardé, la parole lui sera donnée plus tard.

Stéphane Darbellay remercie David Rey, ancien Président de l'AVECO, pour tout le travail effectué et le nomme membre d'honneur de l'association.

David Rey, nouveau Président du SER, remercie Stéphane, puis dresse la liste des principaux dossiers sur lesquels travaille le SER. La pénurie du personnel enseignant suscite de réelles craintes au sein du SER et de LCH, son pendant alémanique. Elles ont été relayées dans les médias à de nombreuses reprises. Le SER se préoccupe également des besoins conséquents nécessaires à la mise en place du plan d'étude du numérique

dans les classes. David Rey rappelle à propos du numérique que le SER a, dès le début, mis en garde contre une utilisation abusive des écrans de la part des jeunes.

Deux gros dossiers liés au CO sont en cours : les moyens de mathématiques font l'objet d'une cure de jouvence et de quelques ajouts, et la réalisation des moyens de français a débuté.

L'avis du syndicat des enseignants romands est régulièrement demandé à propos de modifications de règlements, de postulats (ordonnance sur la maturité gymnasiale, condition d'accès aux HEP pour les détenteurs de maturité gymnasiale, etc.). Le SER se réjouit d'être régulièrement consulté et écouté.

Le SER a apporté son soutien à l'orthographe rectifiée. Le SER a demandé la mise en place de mesures adéquates et pérennes pour l'accueil des migrants dans les classes. Enfin, l'enquête sur la santé réalisée auprès des associations membres du SER en 2016 a montré qu'une vraie solution devait être mise en place. En outre, les enseignants ont également pâti de la pandémie du Covid. Le principe de bienveillance doit être accordé à tous les acteurs de l'école. David Rey rappelle enfin l'existence d'offres et avantages pour les membres du SER, ainsi que certaines dates : semaine de la lecture (20-24 mars), semaine de la langue française et de la francophonie (16-26 mars), assises romandes de l'éducation (18.11) et journée de l'enseignement spécialisé (31 janvier 2024).

Stéphane Darbellay remercie David Rey et le SER pour tout le travail effectué. La parole est donnée à M. Daniel Stürzinger, Directeur de CPVAL.

M. Stürzinger remercie l'AVECO de son invitation. Il apprécie de pouvoir partager un moment avec des personnes affiliées à CPVAL. Lucernois d'origine, il est heureux de relever ce nouveau défi, gérer la caisse de pension du personnel de l'Etat. Sa présentation aborde trois points : les résultats de la caisse, des modifications réglementaires et le portail pour les assurés prévu pour 2024.

L'année 2022 a été très difficile pour toutes les caisses de pension. CPVAL s'est située en 4^e position de toutes les caisses de droit publique (la moyenne suisse est de -10%). Le degré de couverture se trouve légèrement au-dessous de 100.

Modifications réglementaires : on peut à partir de 2024 partir à la retraite avec 50% du capital ; toutes les personnes qui vivent en ménage commun depuis 5 ans au moins peuvent toucher une rente de concubin ; possibilité de baisser la rente de vieillesse pour augmenter la rente de conjoint.

Le portail des assurés va se mettre bientôt en place. Il permettra de simuler les situations de retraite.

M. Darbellay remercie M. Stürzinger et cède la parole à Mme Volpi Fournier, Présidente de la FMEP.

Mme Volpi est heureuse de la revalorisation du salaire obtenue relativement à l'augmentation du coût de la vie (2,8%). Autre point, les nouveaux engagés à l'Etat du Valais ne subissent plus la classe d'attente de 5%. Mme Volpi remercie l'AVECO d'avoir fait la demande à CPVAL de pouvoir prendre le 50% du capital à la retraite. Cette demande a été soutenue par la FMEP. Dans la commission planchant sur le temps de travail, la FMEP défendra le chiffre de 1'860 heures de travail par année (dans l'enseignement et dans l'administration cantonale). Assurance perte de gain : aujourd'hui, les enseignants n'ont plus de couverture après le 406^e jour d'arrêt (jusqu'au 720^e). Mme Volpi invite les membres AVECO à y réfléchir et à s'adresser à la FMEP pour contracter une assurance proposée sur mesure pour pallier ce manque de 314 jours.

Stéphane Darbellay remercie Mme Volpi, puis transmet la parole à M. Lonfat, Chef du Service de l'enseignement.

M. Lonfat se propose de répondre aux trois questions transmises par Stéphane Darbellay. La revalorisation des enseignants est un dossier sur lequel le Service de l'enseignement continue de travailler. A ce propos, une avancée est à relever : la dotation en heures des études dirigées et du soutien hors classe a été augmentée (1 heure/classe dorénavant, contre l'équivalent de 4% des effectifs d'élèves auparavant).

Les projets pilotes conduits dans les CO de Martigny et de Monthey sont positifs : les ERVE sont là pour accompagner les élèves en rupture. Ce système fonctionne bien et la volonté est de l'étendre à d'autres CO.

Les mesures de compensation des désavantages sont nombreuses et parfois difficile à mettre en pratique. Il y a au SE la volonté de simplifier les choses à ce niveau-là.

Le SE ne cherche pas systématiquement à aller dans le sens de l'inclusion. La volonté de traiter au cas par cas est affichée, la volonté d'être équitable. Des crédits supplémentaires ont été obtenus par le SE et 9 classes en institutions ont été ouvertes. On ne peut en effet pas inclure tous les élèves.

Les effectifs par classe pour l'année 2023-24 au CO seront de 19,8 élèves en moyenne. C'est une évolution réjouissante, grâce notamment au travail pragmatique des Directions d'école et des inspecteurs.

Le SE a travaillé pour obtenir des budgets supplémentaires pour la formation continue. Actuellement, il y a 80'000 francs réservés à la formation continue. M. Lonfat aimerait augmenter ce montant de 200'000 francs.

Concernant la revalorisation de la profession, l'étude Klingler donne des indicateurs plutôt positifs pour le CO Valaisan en comparaisons intercantionales. Le Département propose de baisser d'une heure le temps de présence aux élèves afin de donner plus de temps aux enseignants pour la gestion des élèves en difficultés.

Il y a aussi la volonté de professionnaliser le bureau qui s'occupe de la santé au travail (Mme Pahud), de développer des synergies avec le bureau des employés d'Etat, d'avoir une entité indépendante et solide (plus de ressources) pour aider les enseignants en difficultés.

Le Service de l'enseignement suit de près la situation des élèves allophones venant d'Ukraine, de Turquie, de Syrie, etc. Un groupe de travail se réunit régulièrement. 120 élèves ukrainiens fréquentent les CO valaisans. Trois ept supplémentaires sont prévus pour l'année 2023-24 pour le suivi de ces élèves.

Concernant l'ENT, le SE est conscient des difficultés. Il y a beaucoup de pannes, mais elles ne doivent pas toutes être imputées au centre ICTVs. La gestion des réseaux doit être améliorée. Des ingénieurs vont s'atteler à cette problématique. Il y a 17 ept au centre ICTVs, contre 90 ept du côté de l'informatique de l'Etat. Il faut donc des moyens supplémentaires pour nous aider à mieux gérer l'ENT.

M. Lonfat ajoute qu'une grande campagne sera lancée pour sensibiliser la population aux méfaits de la surconsommation des écrans (avec Service cantonal de la jeunesse, police, Promotion Santé Vs).

Enfin, des actions préventives seront aussi menées contre le fléau qu'est le harcèlement en milieu scolaire (méthode de préoccupation partagée, ...).

Stéphane Darbellay remercie M. Lonfat et transmet la parole à M. Christophe Germanier, Président de la commune de Conthey, après avoir clos l'assemblée.

M. Germanier excuse l'absence de M. Broccard, Président du Conseil d'administration du CO Derborence et remercie les personnes présentes pour leur investissement dans l'école.